

Nécessité de rationaliser nos ressources

Paul-François Sylvestre

Number 84, November 1995

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/42039ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Éditions l'Interligne

ISSN

0227-227X (print)

1923-2381 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Sylvestre, P.-F. (1995). Nécessité de rationaliser nos ressources. *Liaison*, (84), 5-5.

Nécessité de rationaliser nos ressources

L'ACCORD DE L'ÎLE BEAUSOLEIL, EN HURONIE, EST UN BEL EXEMPLE.

Les 15 et 16 septembre dernier, les administrateurs du Centre d'activités françaises de Penetanguishene, du poste de radio CFRH et de l'ACFO-Huronie se sont rencontrés pour discuter de la situation précaire dans laquelle chacun de leur organisme se retrouve. Nul ne sera surpris d'apprendre que les ressources financières de ces trois organismes s'épuisent rapidement et que la vague de coupures qui fait rage au niveau des subventions gouvernementales risque de mettre en péril non seulement leur fonctionnement mais leur survie. Le cas de Penetang n'est pas isolé, c'est le lot de presque tous les organismes culturels et artistiques, où qu'ils se trouvent.

Les difficultés éprouvées par les trois organismes de la communauté franco-huronienne ne se limitent pas à leurs seuls employés, bien au contraire. Il en résulte que les francophones ne bénéficient pas des services auxquels ils ont droit. Il en résulte que la vitalité culturelle des Franco-Ontariens et Franco-Ontariennes est sérieusement menacée. Aux grands maux, les grands moyens ! Les administrateurs proposent à leurs commettants d'entériner un projet de fusion des organismes. Ils ont signé une entente — Accord de l'île Beausoleil — qui stipule que le Centre d'activités françaises, le poste CFRH et l'ACFO-Huronie souhaitent former « une nouvelle structure administrative afin de mettre en commun leurs énergies dans l'atteinte de leurs objectifs culturels, médiatiques et politiques ».

Le geste posé par les signataires de l'Accord — Blaise Marchildon, du Centre d'activités françaises ; Martine Quesnel, du poste CFRH ; Sylvie Héroux, de l'ACFO régionale — me semble souhaitable et logique. Je crois même qu'il devrait inspirer certains dirigeants dans le milieu ontariois. À l'heure actuelle, et depuis longtemps, la communauté franco-ontarienne souffre de structuration aiguë. De très petites collectivités disposent parfois de cinq ou six organismes distincts, qui à la garderie, qui à l'alphabétisation, qui au communautaire, qui au culturel, qui à l'économique, qui au politique... ayant chacun leur conseil d'administration, leur budget, leur programmation et même leur local. Beaucoup de dédoublement, beaucoup de perte d'énergies.

Je crois qu'il y a une explication historique à cette multiplication structurelle. De 1971 à 1981, les programmes d'aide au minorité de langue officielle du Secrétariat d'État ont vu leurs budgets augmenter à chaque exercice financier ; les subventions pleuvaient sur les francophones hors Québec. On était aussi à l'ère des projets Perspectives-Jeunesse. Les libéraux parlaient volontiers de la manne fédérale et Gérard Pelletier passait pour le sauveur de la diaspora

canadienne-française. Puis le gouvernement ontarien s'est mis de la partie. Les libéraux de David Peterson ont voulu se montrer, eux aussi, généreux et respectueux de la minorité de langue française. Vive l'Office des affaires francophones ! Vive la Loi 8 ! Vive *notre place* ! Merci, Bernard Grandmaître !

Mais la loi de la pendule s'est ensuite appliquée. Du régime ampleur, on est passé au régime minceur. Deux récessions en dix ans ont changé les règles du jeu. La culture de la dette a commencé à s'imposer sous les conservateurs à Ottawa, puis sous les néo-démocrates à Toronto. Elle est devenue la règle d'or lorsque Jean Chrétien a pris le pouvoir, et le leitmotiv lorsque Mike Harris a détrôné Bob Rae. Ne nous leurrions pas, les coupures sont là pour rester et la communauté franco-ontarienne ne pourra pas y échapper.

À l'exemple des francophones de Penetang, ceux des autres régions devront apprendre à rationaliser leurs ressources. Une ACFO régionale n'est pas une borne ; on n'en a pas besoin à chaque cent kilomètres. Dans des villes comme Windsor, Kingston ou Cornwall — pour ne nommer que celles-là —, les francophones peuvent être aussi bien servis par un ou deux organismes que par une demi-douzaine de regroupements qui dépensent chacun des milliers de dollars en frais de gestion. Il existe une multitude de « centres culturels » à travers la province, mais méritent-ils tous d'être appuyés en tant qu'organismes artistiques ? Certains n'ont de culturel que le nom. Un ménage s'impose. Rien n'est exclus. Tout est à revoir !

Plus important encore, le milieu artistique doit repenser sa façon de faire valoir l'impératif culturel. Depuis vingt ans, nous avons fait avancer nos dossiers en traitant presque exclusivement avec les fonctionnaires. Exception faite de quelques ministres clés — déjà sympathiques à nos revendications —, les politiciens « ordinaires » ont été tenus à l'écart. La récente campagne en faveur des centres de théâtre à Sudbury et Ottawa a cependant démontré qu'une approche plus politique donne de meilleurs résultats, surtout lorsqu'elle s'étend non seulement aux politiciens du parti au pouvoir, mais également à ceux dans l'opposition. Et cela vaut aussi bien pour les niveaux fédéral et provincial que pour les paliers régional et local. Notre discours doit imprégner celui des élus, surtout à une époque où les ressources sont plus que jamais rationalisées

PAUL-FRANÇOIS SYLVESTRE